



Commission scolaire
des **Patriotes**

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2017

ÉTABLISSEMENT : ÉCOLE DE L'AMITIÉ

ANNÉE 2016-2017

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération et cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école de l'Amitié est située à St-Jean-Baptiste en Montérégie, municipalité rurale entre les monts St-Hilaire et Rougemont. Cette année, 224 élèves fréquentent l'école de l'Amitié. Douze classes, du préscolaire à la sixième année, apprennent, s'instruisent et socialisent grâce à tout le personnel enseignant, de soutien et de direction; des personnes engagées, qui ont à cœur la réussite des élèves!

La vie communautaire est un élément à considérer lorsque l'on vit à St-Jean Baptiste. En effet, nous vivons au cœur d'une communauté bien vivante. Le travail fait lors des tables des partenaires permettent des modifications importantes à notre milieu de vie. De plus, divers organismes viennent également en aide pour, entre autres, l'achat d'effets scolaires. Des collations santé sont également offertes discrètement à certains enfants par le CABVR, Centre d'Action Bénévole de la Vallée du Richelieu. Le comptoir d'entraide contribue à soutenir également les familles dans le besoin. L'école travaille de pair avec les différents agents communautaires. Nous croyons tous aux bienfaits d'unir nos forces et nos idées afin de répondre aux besoins de la communauté.

Notez bien :

Lors de la lecture des résultats en pourcentage des moyennes d'élèves, il faut faire preuve de discernement quant à leur interprétation. Un élève ne représente pas le même pourcentage au global dans un petit groupe que dans un grand groupe. Par exemple, en classe multi-niveaux, il peut y avoir seulement 8 élèves pour un degré. Dès lors, un seul élève peut avoir un impact majeur sur la moyenne du groupe, soit à la hausse ou à la baisse.

PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

MISSION :	Instruire x	Socialiser <input type="checkbox"/>	Qualifier x	Nom de l'établissement :	École de l'Amitié	
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :			COMMENTAIRES (au besoin) :		PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I	
					Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP	
BUT I			OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :			
L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.1 Diplomation et qualification			Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 ^{re} secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.			
OBJECTIF MESURABLE :						
D'ici juin 2017, augmenter le taux de réussite des élèves en mathématique à chaque fin de cycle.						
Taux de réussite à chaque fin de cycle. Résultats disciplinaires des élèves à chaque fin de cycle.			CIBLE FINALE : Maintenir les taux de réussite pour les 1 ^{er} et 2 ^e cycle et augmenter de 2% le taux de réussite au 3 ^e cycle	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Statistiques dans Lumix	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2016-2017	
MOYENS (comment)				RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Offrir du service d'orthopédagogie aux élèves à risque (60% et moins) depuis au moins deux étapes en instaurant l'analyse systématique des résultats scolaires et en référant rapidement aux services éducatifs complémentaires.				Enseignants, orthopédagogue et direction	En août, en novembre et en mars lors de l'étude des bulletins de tous les élèves de l'école 2016-2017	Psychologue, orthophoniste et conseillers pédagogiques
2. Enseigner les stratégies de résolution de problèmes				Enseignants	Toute l'année	Orthopédagogue et conseillers pédagogiques
3. Utiliser du matériel de manipulation pour soutenir les élèves				Enseignants	Toute l'année	Conseillers pédagogiques
4. Réaliser les SAE de la macroplanification				Enseignants	Toute l'année	Conseiller pédagogique
5. Enseigner l'approche du concept du nombre				enseignants	2016-2018	Conseiller pédagogique

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :

1^{er} cycle :96.7% (15-16) à 97,9%

2^e cycle : 96.7% à 97%

3^e cycle : 83.3% à 88,2%

ANALYSE DES RÉSULTATS :

Le taux de réussite à légèrement augmenté au premier et au deuxième cycle.

Le troisième cycle démontre un écart signification entre les filles et les garçons, mais par rapport aux deux cycles précédents aussi.

JUGEMENTS :

Cela peut s'expliquer par le fait que le service en orthopédagogie est moins fréquent au 3^e cycle que chez les petits. De plus, le service se vit en classe assez souvent.

RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

Une analyse plus dynamique des résultats en cours d'année pour les élèves suivis en orthopédagogie. Certains élèves ayant des difficultés comportementales lors de ces rencontres pourraient nuire à la qualité du service reçu au 3^e cycle. L'ensemble des élèves reçoivent beaucoup d'aide dans un esprit d'intervention précoce. Cependant, ces résultats nous démontrent clairement la clientèle à prioriser.

Dès lors, nous avons revu la formation des groupes au 3^e cycle. Dès 2017-2018, il y aura deux classes multi et une classe de 6^e. Ainsi, nos finissants seront répartis en 3 groupes peu importe leur niveau d'autonomie (critère discriminant des classes multi).

MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier x		Nom de l'établissement : École de l'Amitié	
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise la mise en place de conditions qui favorisent la motivation de l'élève et le développement de ses compétences.		COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification		OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.	
OBJECTIF MESURABLE : D'ici juin 2017, favoriser la transition tant au point de vue social, procédural qu'académique du primaire au secondaire.			
INDICATEUR : Pourcentage du taux de satisfaction à la suite des activités vécues en lien avec la transition.	CIBLE FINALE : Participation à toutes les activités. Maintenir le taux de satisfaction des élèves à 100% lors de la passation du sondage réalisé par les responsables du comité de transition primaire et secondaire	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Colliger les activités vécues et le taux de satisfaction à chacune de celles-ci	ANNÉE D'APPRÉCIATION 2016-2017
MOYENS (comment)		RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)
1. Vivre les activités organisées à l'école secondaire du secteur dans le dossier de la transition primaire et secondaire dont la visite de l'école		Comité de transition	Une demi-journée
2. Participer aux rencontres de transition du passage primaire secondaire du secteur		Enseignante du 3 ^e cycle	2016-2017
3. Utiliser un agenda de transition élaboré par le comité de transition qui s'adresse aux élèves de 6 ^e année et du secondaire		Direction et enseignants	2016-2017
4. Visite du centre de formation professionnelle		Direction et enseignants	2016-2017
5. Apprendre à faire des choix éclairés avant le passage au secondaire par l'activité <i>Gang de choix</i>		Direction	2016-2017
			RESSOURCES (avec qui/quoi)
			Enseignantes
			Comité transition primaire-secondaire du secteur
			Comité de transition primaire-secondaire du secteur
			Comité de transition primaire-secondaire du secteur
			TES

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS : Nous n'avons pas reçu d'évaluation de la part du comité en terme de satisfaction des élèves.	ANALYSE DES RÉSULTATS : Pas de résultats officiels, mais une appréciation unanime de la part des élèves. La visite à l'école secondaire permet aussi de rassurer les élèves avant la rentrée au secondaire	JUGEMENTS : Toutes les moyens ont été utilisés pour atteindre cet objectif.	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : A poursuivre.

MISSION :	Instruire x	Socialiser <input type="checkbox"/>	Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement :	École de l'Amitié
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :		COMMENTAIRES (au besoin) :		PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I	
L'école vise la mise en place de conditions qui favorisent la motivation de l'élève et le développement de ses compétences en lecture.				Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP	
BUT 2		OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :			
L'amélioration de la maîtrise de la langue française		Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet lecture.			
2.1 Lecture		Augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.			
OBJECTIF MESURABLE :					
D'ici juin 2017, augmenter les résultats en lecture des élèves dans chaque cohorte.					
INDICATEUR :		CIBLE FINALE :	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :	ANNÉE D'APPRÉCIATION :	
Taux de réussite en lecture à chacun des cycles.		Augmenter de 2% le résultat en lecture des élèves de toutes les cohortes	Statistiques dans Lumix	Ajuster au besoin 2016-2017	
MOYENS (comment)			RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1.	Dépister rapidement les difficultés en lecture <ul style="list-style-type: none"> Enseigner systématiquement la conscience phonologique en classe du préscolaire Donner la priorité des évaluations par les professionnels (psychologie, orthophonie, etc.) au préscolaire et au 1^{er} cycle Orthopédagogie dès le préscolaire 		Enseignantes, orthopédagogue, orthophoniste, psychologue.	2016-2017	Programme <i>Raconte-moi l'alphabet</i> Accompagnement par les professionnels
2.	<ul style="list-style-type: none"> Enseigner systématiquement des stratégies de lecture en lien avec la progression des apprentissages 		Enseignants et orthopédagogue	2016-2017	Accompagnement des conseillers pédagogiques en français. Document de la progression des apprentissages et cadre d'évaluation.
3	Faire la promotion de la lecture par différentes activités ludiques et pédagogiques (semaines de lecture : bistro littéraire, marathon de lecture, lecture sur la cour, le club des lecteurs, visite à la bibliothèque municipale, le feu de contes, auteurs, etc.)		Enseignants et direction	2016-2017	Le personnel enseignant, les bibliothécaires, les bénévoles, etc.
4	Offrir des activités de surlecture afin d'améliorer la fluidité de nos élèves en difficulté		Enseignant contractuelle	2016-2017	Orthopédagogue

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**RÉSULTATS OBTENUS**

1er cycle : 78,3% (15-16) à 74%

2e cycle : 77,8% à 79,2%

3e cycle : 73% à 78,81%

ANALYSE DES RÉSULTATS :

Les efforts déployés en enseignement de la lecture ont porté fruit pour les cycle 2 et 3.

En ce qui concerne la première année du 1^{er} cycle, nous avons des enjeux importants en terme de comportement. Depuis le préscolaire, cette cohorte demande beaucoup de soutien de la part des services complémentaires.

JUGEMENTS :

Des efforts variés ont été mis afin d'atteindre nos cibles. Nous avons offert un service de surlecture à tous nos élèves à risque, et cela jusqu'en 6^e année. Pour plusieurs, cela a été salutaire.

La promotion de la lecture a pris une proportion incroyable. Nous avons travaillé le plaisir de lire de multiples manières. Marathon de lecture, bistro-littéraire, auteurs invités, surlecture, club de lecture, sacs à lire pour le 1^{er} cycle et achat important de livres de lecture pour la bibliothèque.

Nous devons comprendre davantage les types de difficultés vécus par nos élèves à risque. La formation est demandée par les enseignants afin de mieux les soutenir.

RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :

Pour l'année 2017-2018, des ajouts de services seront faits. Les enseignants nomment leur manque d'expertise pour certains troubles d'apprentissage. Il a donc été convenu d'ajouter du service en orthophonie et en orthopédagogie afin de répondre aux besoins des enfants qui ne sont visés par le service habituellement. Parallèlement à cet ajout, une formation continue est souhaitée par les enseignants afin d'intégrer des pratiques de base en orthophonie à leur quotidien.

Nous souhaitons poursuivre le programme de surlecture, également.

MISSION : Instruire x Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>		Nom de l'établissement : École de l'Amitié	
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise la mise en place de conditions qui favorisent la motivation de l'élève et le développement de ses compétences en écriture.		COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture		Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.	
OBJECTIF MESURABLE : D'ici juin 2017, augmenter les taux de réussite en écriture à la fin de chacun des cycles au primaire.			
INDICATEUR : Taux de réussite en écriture à chacun des cycles.		CIBLE FINALE : Augmenter de 1% les résultats en écriture de tous les élèves	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Statistiques dans Lumix
		ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2018	
MOYENS (comment)		RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)
I. Uniformiser nos pratiques d'enseignement de l'écriture afin de faciliter la réussite des élèves d'un niveau à l'autre <ul style="list-style-type: none"> • Enseigner les règles grammaticales d'écriture propres à chaque cycle dans un vocabulaire commun • Utiliser le code d'autocorrection commun • Enseigner les règles lexicales d'écriture 		Tous les enseignants et direction	2016-2018

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
<p>1er cycle : 77% à 79,4%</p> <p>2e cycle : 78,1% à 74,7%</p> <p>3e cycle : 73,5% à 79,30%</p>	<p>Les cibles sont atteintes pour les cycles 1 et 3.</p> <p>Toutefois, le 2^e cycle a une baisse significative de résultats.</p>	<p>La cible n'a pas été atteinte pour tous. Il est possible que ce soit le peu d'harmonisation des pratiques.</p>	<p>Un accompagnement est débuté et se poursuivra l'an prochain en ce qui concerne l'enseignement de l'écriture. Tous les cycles travailleront avec la conseillère pédagogique afin d'élaborer un code de correction et de révision des productions d'élèves. Par le fait même, nous souhaitons développer une continuité entre les pratiques d'enseignement de l'écriture.</p>

MISSION : Instruire x Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier x		Nom de l'établissement : École de l'Amitié	
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à ce que l'élève soit adéquatement accompagné dans ses difficultés d'apprentissage et/ou de comportement.		COMMENTAIRES (au besoin) :	
		PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP	
BUT 3 L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage		OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS. Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Augmenter la proportion d'élèves HDAA qui répond aux attentes de fin de cycle, par sexe, classes ordinaires et classes spécialisées.	
OBJECTIF MESURABLE : D'ici juin 2017, diminuer de 1% le nombre d'élèves à risque			
INDICATEUR : Le pourcentage d'élèves qui présentent des difficultés d'adaptation et/ou d'apprentissage qui reçoivent une mesure d'aide.		CIBLE FINALE : Diminuer de 1% le nombre d'élèves ayant 65% et moins en français ou en mathématique	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Dénombrement d'élèves à risque (moins de 65%).
		ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017	
MOYENS (comment)		RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)
1. Prévenir des comportements de démotivation face à la tâche par des activités du T.E.S. • Soutenir l'attention avec le programme Attentix		Comité EHDAA	2016-2017
3. Dépistage précoce des difficultés d'adaptation et d'apprentissage • Participer au projet Ribambelle • Privilégier les évaluations des professionnels pour les élèves du 1 ^{er} cycle • Privilégier les évaluations en orthophonie pour les élèves du 3 ^e cycle • Programme de surlecture pour les élèves de tous les niveaux • Projet Harmonisons nos pierres précieuses (entraide, persévérance, etc.)		Tous les intervenants en collaboration avec les parents	Tout au long de l'année
4. Rencontres de suivi des services éducatifs complémentaires et des enseignants		Direction et SEC	Août, novembre et mars
		SEC, résultats scolaires et bilan des suivis professionnels	

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS
<p>Tous les moyens ont été mis en place et tous les élèves de moins de 65% ont reçu du service.</p>	<p>En 2016-2017, plus de 100% des élèves à risque ont reçu des services :</p> <ul style="list-style-type: none">11 en thérapie en orthophonie13 étroitement surveillés en orthophonie19 élèves ont été suivis en psychoéducation50 élèves ont été suivis en orthopédagogie.13 élèves ont bénéficié du service en psychologie100% des élèves ont été suivi en éducation spécialisée (Gang de choix, Attentix, Harmonisons nos pierres précieuses et rencontres)	<p>Tous les moyens sont mis en place pour permettre la réussite des élèves. À poursuivre.</p>	<p>Nous demeurons préoccupés par les élèves en difficulté malgré leurs résultats supérieurs à 65%. Parmi ces élèves, nous croyons qu'un soutien supplémentaire en ergothérapie et en orthophonie pourrait faire une différence. Ainsi, nous pourrions intervenir au niveau 2 du modèle RAI et leur offrir des facteurs de protection. Des sommes sont donc réservées à cette fin pour 2017-2018</p>

MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser x Qualifier <input type="checkbox"/>		Nom de l'établissement : École de l'Amitié	
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à amener l'élève à se responsabiliser dans l'adoption de saines habitudes de vie sur le plan de sa santé et de sa sécurité.		COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements		OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ».	
OBJECTIF MESURABLE : Diminuer le nombre d'incidents à caractère violent ou intimidant.			
INDICATEUR : Nombre de rapports d'incidents.	CIBLE FINALE : Diminuer de 50% le nombre d'incidents en lien avec l'intimidation.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Comptabiliser le nombre de rapports.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017
MOYENS (comment)		RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)
1. Faire connaître le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence. De plus, établir les mécanismes de dénonciation des situations d'intimidation.		Comité	Toute l'année
2. Développer une saine compétition, un esprit d'entraide par le projet Harmonisons nos pierres précieuses		TES	Toute l'année
3. Outiller les élèves dans la gestion des conflits.		Tout le personnel	Toute l'année
4. Révision du code de vie et mise en place d'un système de gestion des comportements (retenues et système de points)		Tout le personnel	Toute l'année
5. Mettre en place des récréations animées		TES et direction	ponctuel
6. Adapter le code de vie de l'école à la réalité du service de garde		TES et technicienne du service de garde	Tous

<p>7. Offrir un choix d'activités sportives, sociales et musicales à tous les élèves et cela gratuitement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le club de course et de marche • Les jeux de tables • Le chant choral • Le sport extrême • Le volleyball • Boks (activités sportives du service de garde) 	<p>Tout le personnel</p>	<p>5 midis et deux matinées</p>	<p>Enseignants, personnel du service de garde</p>
<p>8. Animer des activités en classe dans le cadre de la semaine visant à contrer l'intimidation et la violence à l'école</p>	<p>TES</p>	<p>Semaine du 28 septembre au 2 octobre</p>	<p>Publicités du gouvernement et vidéos informatives sur le sujet</p>
<p>9. Mise en scène d'une pièce de théâtre par des élèves de 3^e cycle visant à sensibiliser les jeunes contre l'intimidation. Cette pièce s'adressera aux élèves du 1^{er} et du 2^e cycle</p>	<p>TES</p>	<p>De novembre à janvier</p>	<p>Élèves</p>

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

<p>RÉSULTATS OBTENUS</p>	<p>ANALYSE DES RÉSULTATS :</p>	<p>JUGEMENTS :</p>	<p>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</p>
<p>Un cas de violence a été signalé. L'intervention du policier communautaire a été nécessaire.</p>	<p>N'ayant pas eu d'évènement d'intimidation l'an dernier, nous n'atteignons pas notre cible.</p>	<p>Tous les moyens sont mis en place. Le code de vie est validé annuellement et répond à nos besoins. Le service de garde a également son code de vie. Nous travaillons le plus possible en prévention. Nous favorisons la participation à de nombreuses activités afin d'éviter les conflits lors d'activités moins encadrées. Le suivi des évènements est instantané et la collaboration des parents est toujours positive. Aucune situation ne dégénère.</p>	<p>Poursuivre les moyens et les ajouts (ou leur équivalent). Sensibiliser à nouveau les parents et les élèves au code de vie de l'école et du service de garde. Poursuivre le suivi rapide et consciencieux des évènements et des situations délicates.</p>

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>		Nom de l'établissement : École de l'Amitié	
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à amener l'élève à se responsabiliser dans l'adoption de saines habitudes de vie sur le plan de sa santé et de sa sécurité.		COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation		OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.	
OBJECTIF MESURABLE : Sensibiliser les élèves à une saine alimentation.			
INDICATEUR : Nombre d'activités vécues durant l'année.		CIBLE FINALE : Une activité par mois	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Compilation des activités vécues par les élèves
		ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017	
MOYENS (comment)		RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)
1 Respect de la politique alimentaire Prévoir les moments de l'année où nous dérogerons à cette politique avec l'accord du conseil d'établissement (Halloween, Noël, St-Valentin, Pâques, HPP)		Direction, traiteur	Toute l'année
3 Diffuser des capsules vidéos qui font la promotion d'une saine alimentation sur le téléviseur de l'école		Direction	Toute l'année
3. Participer au projet de jardins communautaires en partenariat avec la municipalité		enseignantes	Mai à octobre
SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS : La politique alimentaire est respectée en ce qui concerne notre offre de service alimentaire. 3 activités en lien avec l'alimentation ont été offertes à l'ensemble des élèves de l'école.	ANALYSE DES RÉSULTATS : L'activité a été réalisée à partir de l'initiative d'une enseignante. Les coûts ont été assumés par les épiciers Métro. Tous les élèves étaient visés.	JUGEMENTS : des moyens La participation au jardin communautaire était des plus emballant. Les enfants ont grandement apprécié de goûter aux fruits et aux légumes méconnus.	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : Ces moyens ne font pas partie d'une planification annuelle. Il est facile de l'oublier. Nous profitons de toutes les occasions possibles pour sensibiliser les élèves à une saine alimentation. Poursuivre le menu santé offert par la cafétéria Poursuivre la sensibilisation auprès des parents lors des rencontres.

Nous n'avons pas diffusé les capsules alimentaires sur le téléviseur de l'école.

Refaire une série de capsules santé avec de nouveaux élèves.

MISSION : Instruire x Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>		Nom de l'établissement : École de l'Amitié	
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à amener l'élève à se responsabiliser dans l'adoption de saines habitudes de vie sur le plan de sa santé et de sa sécurité.		COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.3 Mode de vie physiquement actif		OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées, mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes sur la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif ». Améliorer la condition physique des élèves, par sexe, mesuré à l'aide de l'outil d'évaluation de la condition physique sur l'endurance (Léger et Boucher), utilisé par les enseignants en éducation physique. N.B. Cet outil a été suggéré, mais n'est pas utilisé actuellement dans toutes les écoles. Une démarche de validation devra être entreprise pour convenir d'un outil commun.	
OBJECTIF MESURABLE : Augmenter l'endurance des élèves à chaque fin de cycle.			
INDICATEUR : Taux de réussite des élèves à chaque fin de cycle.		CIBLE FINALE : Maintenir le taux de réussite à l'épreuve de fin d'année à 100% 1 ^{er} cycle : 5 minutes 2 ^e cycle : 10 minutes 3 ^e cycle : 15 minutes	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Compilation des résultats à l'épreuve finale de chaque cycle.
		ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017	
MOYENS (comment)		RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)
1. Offrir gratuitement des activités sportives à l'heure du dîner à tous les élèves: - Le club de course et de marche les lundis - Le jeudi Sports extrêmes - Le vendredi Volleyball - Les matinées Boks -		Enseignants et personnel du service de garde	Toute l'année
2. Embellir la cour d'école par l'installation d'un terrain de soccer synthétique, d'une patinoire de Deck hockey, d'un terrain de basketball, d'un nouveau lignage permettant l'activité physique.		Direction et ressources matérielles de la CSP	Été 2017
3. Offrir des pauses actives en classe		Enseignants	Toute l'année
			Chercheure universitaire et site Go Noodle

4.	Planifier et participer à la grande course de l'école de l'Amitié	Direction	Juin 2017	Enseignants
5.	Participer aux défis sportifs d'Harmonisons nos pierres précieuses	TES	mensuellement	Enseignants
7.	Marcher dans les rues du quartier à tous les jeudis pour les élèves de 6 ^e année	Enseignante de 6 ^e année	Tous les jeudis	Enseignante
8.	Participer au Cross country régional pour les élèves de 6 ^e année	Enseignant d'éducation physique	1 fois en septembre	Enseignants de 6 ^e année

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

<p>RÉSULTATS OBTENUS :</p> <p>1^{er} cycle : 100% (15-16) à 100%</p> <p>2^e cycle : 96,7% (15-16) à 100%</p> <p>3^e cycle : 95,8% à 100%</p>	<p>ANALYSE DES RÉSULTATS :</p> <p>Notes parfaites pour l'école !</p>	<p>JUGEMENTS : des moyens</p> <p>Les moyens ont tous été réalisés. La promotion de l'activité physique est quotidienne. Les enfants sont continuellement sollicités et participent.</p>	<p>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</p> <p>Poursuivre les moyens mis en place. Offrir davantage de plateaux sportifs afin de varier notre offre de service. Nous sommes en démarche dans le cadre du projet <i>Embellissons nos cour d'école</i>. Un terrain de soccer synthétique, une patinoire et un nouveau terrain de basketball sont prévus.</p> <p>Nous souhaitons trouver les moyens de faire bouger les élèves qui n'ont pas de motivation intrinsèque à l'activité physique. Nous planifions de travailler avec une ergothérapeute afin de nous soutenir auprès de cette clientèle.</p>
---	---	--	--

MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier x		Nom de l'établissement : École de l'Amitié	
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise la mise en place de conditions qui favorisent la motivation de l'élève et le développement de ses compétences.		COMMENTAIRES (au besoin) :	
		PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5 Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population	
BUT 5 L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle		OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1 ^{re} fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.	
OBJECTIF MESURABLE : En 2016-2017, offrir une activité en lien avec la formation professionnelle aux élèves de 6 ^e année			
INDICATEUR : Le nombre d'activités offertes		CIBLE FINALE : Au moins deux activités cette année	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Réalisation des activités
		ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017	
MOYENS (comment)		RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)
I. Visite du centre professionnel de St-Hyacinthe		Enseignante de 6 ^e année	Une fois dans l'année
SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :			
RÉSULTATS OBTENUS : Il y a eu 6 animations en classe pour les élèves de 6 ^e année. Les élèves ont visité le centre professionnel de Saint-Hyacinthe.	ANALYSE DES RÉSULTATS : La cible est atteinte	JUGEMENTS : des moyens Les activités réalisées permettent aux élèves d'explorer des métiers, mais aussi différents parcours de vie. Les parcours sont toujours présentés aux parents d'élèves en difficulté lors des rencontres de PI au 3 ^e cycle.	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : Poursuivre les moyens.

DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur au cours de l'année 2016 pour l'année scolaire 2016-2017. La durée de l'entente est d'un an et est renouvelable le 30 novembre 2017.

APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion du 29 novembre 2016

SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement : _____

Date : _____

Direction générale adjointe: _____

Date : _____